

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 505

Artikel: Le droit au travail de la femme : encore de nouvelles attaques

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262729>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Il faut créer une mystique de paix; et c'est à l'élite internationale qu'il appartient de le tenter.

Charles VILDRAC.

DIRECTION ET RÉDACTION
M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION
M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de chèques postaux I. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
ÉTRANGER... 8.—
Le numéro... 0.25

ANNONCES

La ligne ou son espace :
40 centimes
Réductions p. annonces répétées
Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
différé des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
l'année en cours.

VACANCES...

Comme chaque année, et tout autant pour motif budgétaire que pour assurer à nos collaboratrices et à notre rédaction cette détente indispensable à tout travail fécond, le **MOUVEMENT FÉMINISTE** ne paraîtra pas pendant le mois d'août. Son prochain numéro portera donc la date du 11 septembre.

En revanche, l'Administration de notre journal, elle, n'interrompt pas son activité estimant que, dans les temps difficiles que nous traversons, il est indispensable d'être toujours sur la brèche. Par conséquent elle continuera à recevoir avec une vraie reconnaissance toute annonce d'abonnement nouveau, toute demande de numéros à distribuer pour propagande, toute adresse de personne susceptible de s'intéresser à notre journal — et tout versement à son compte de chèques! (Adresse: 14, rue Micheli-du-Crest, Genève; compte de chèques postaux: N° I. 943.)

Promenade féminine à travers l'Exposition de Paris

(De notre correspondante.)

Paris, le 14 juillet 1937.

Chère amie,

Il n'est guère facile de vous donner en un espace restreint, et après des journées entières passées dans des pavillons de la taille de gares de marchandises, une idée de cette gigantesque Exposition! Et il n'est pas davantage facile de vous en donner une idée complète, car, à la date à laquelle je vous écris, nombre de pavillons ne sont pas encore ouverts. Et cependant, il y a déjà tant et tant à dire sur cette manifestation internationale, dont l'importance est écrasante...

« L'art, la technique: » tels en sont le leit-motiv, si je peux m'exprimer ainsi, et le monde entier y contribue en prouvant de façon éclatante ce que peuvent de nos jours l'art et la technique.

Mais l'exposition des peuples dépasse encore ces limites, car les progrès techniques et artistiques d'un peuple sont trop étroitement liés à son niveau social pour que celui-ci n'entre pas aussi en ligne de compte. Et comme l'œuvre sociale est justement un des aspects les plus importants du féminisme, permettez-moi de commencer ma description par ce côté-là.

Un petit coin, qui forme un tout à lui seul, intitulé *La femme, l'enfant, la famille*, s'ouvre sur un jardinier de conte de fées, décoré d'arbres découpés dans du bois, et d'animaux; puis un modèle de home d'enfants muni du dernier confort; puis, le *Centre de santé*, édition en miniature d'une installation modèle de la banlieue parisienne, dont le but est la protection sanitaire et l'éducation hygiénique de la famille. Cette institution n'est pas seulement un dispensaire, car elle comprend encore des consultations maternelles, des mesures d'hygiène, la préparation des jeunes filles à leur tâche ménagère, un service social familial, etc. Une salle des plus intéressantes est celle qui est consacrée aux examens d'orientation professionnelle des enfants d'âge post-scolaire. N'oubliez pas, si vous y allez, les spirituelles caricatures avec lesquelles une artiste française a décoré les angles de la salle. Le pavillon le plus important de ce « Centre », celui auquel il doit ce titre de *La femme, l'enfant, la famille*, est un grand édifice, où sont rassemblées les statistiques de toutes les institutions françaises de prévoyance sociale, et nous savons par expérience quelle somme de travail silencieux et dévoué, accompli par des milliers de femmes, se cache derrière tous ces chiffres. Un tableau isolé attire le regard dans cette belle manifestation, celui de la Ligue pour le Droit des Femmes, dont les statistiques sur les progrès réalisés de 1900 à 1937, marque un vide frappant là où il s'agit de l'obtention de droits politiques et légaux.

Il y a aussi une foule de statistiques dans les pavillons étrangers, mais dont deux seulement concernent uniquement les femmes: le pavillon russe, dont l'affirmation qu'un tiers des intellectuels russes sont des femmes prête à la réflexion; et le pavillon palestinien, qui montre l'œuvre constructive des femmes juives. Le pavillon roumain met en lumière l'activité de la jeunesse féminine chez les éclairées et les télégraphistes, activité dont la signification s'explique quand on voit immédiatement à côté et symétriquement la préparation préliminaire de la jeunesse masculine! Le Portugal montre, lui aussi, ses organisations officielles de jeunes filles, alors

que la Norvège insiste sur ses institutions préventives, ses magnifiques sanatoria, et son enseignement. Ce dernier point est aussi mis en relief dans le pavillon suisse, qui se réclame de la tradition pestalozienne, et expose fièrement une œuvre parue en 1821 du Père Girard: *Grammaire des campagnes à l'usage des écoles rurales*. Il se trouve d'ailleurs, dans le Centre rural, une école modèle de village, surtout remarquable par sa belle salle destinée aux travaux manuels.

E.-LOUISE KUHN.

(La fin en 2^e page.)**Les femmes et la paix**

Une Commission féminine du R. U. P.
est créée à Paris

Les représentantes d'une douzaine d'organisations féminines ont créé une Commission féminine du R. U. P. à Paris. Celle-ci s'est donné pour but de grouper toutes les associations féminines disposées à soutenir l'action du R. U. P. en assumant particulièrement la propagande et le travail d'éducation pacifiste dans les milieux féminins. La Commission accueillera avec plaisir toutes les organisations féminines qui ac-

Le droit au travail de la femme**Encore de nouvelles attaques**

A BERNE

Le Conseil Municipal de la ville de Berne vient d'être nanti d'un projet, d'après lequel les fonctionnaires communaux et les membres du corps enseignant des écoles municipales, dont le conjoint exerce une activité lucrative régulière, soit en occupant un poste, soit par l'exercice d'une profession libérale, seraient obligés, ou d'abandonner leur conjoint, ou de renoncer à leur activité dans le délai d'une année.

On se frotte les yeux, en se demandant si on a bien lu, et si un Conseil Municipal, qui devrait être par définition composé de gens sérieux, va vraiment délibérer sur cette disposition... Nous avons déjà vu et enregistré des choses extraordinaires dans ces manœuvres contre le travail féminin, mais aucune encore qui atteignit celle-là comme brutale et injuste. Car, si le budget familial est basé, comme cela est inévitablement le cas, sur l'ensemble de ces gains (qui ne sont pas, on ne peut assez le répéter, un *cumul* ou un *double gain*, mais *deux gains différents* correspondant à deux activités différentes), qu'arrivera-t-il avec l'adoption de pareil texte? Ou bien le ménage ne pourra plus continuer sur la même base, les études des enfants seront brusquement interrompues, les vacances supprimées, les auxiliaires: femme de ménage, lingère, couturière, etc., renvoyées (et par conséquent obligées de chômer), et la vie de la famille restreinte et appauvrie; ou bien,

ce sera l'« abandon » que réclame le projet communal, c'est-à-dire le divorce, la séparation, la rupture de la vie familiale, les situations lamentables que condamnent avec tant d'énergie certains défenseurs de la famille, même là où elles constituent une libération, et auxquelles on aboutirait ici simplement par jalousie économique... Si c'est ainsi que l'on entend protéger la famille, à Berne!...

DANS LE VALAIS

Ici, ce n'est plus même d'une menace qu'il s'agit, mais d'un fait accompli: les institutrices mariées sont légalement obligées de renoncer à leur poste lorsque leur mari gagne plus de 2000 fr. par an! Comment elles élèveront leurs enfants (et les familles sont nombreuses en cette région), comment elles leur donneront tous les jours du pain même sec, comment elles payeront le loyer, le cordonnier... cela, c'est leur affaire. Personne n'a paru s'en préoccuper outre mesure — pas même les maris dont le gain atteint ce « plafond » de 2000 francs, qui devra dès lors suffire à l'entretien de toute la famille. Sans doute se sont-ils dit, en ce canton, où il y a quelques années encore, avait cours le proverbe que « ce qui est trop lourd pour le mulet, c'est la femme qui le porte », que la femme porterait aussi ce fardeau-là, plierait davantage les épaules, courberait les reins, et se débrouillerait...

En aurait-il été de même si les femmes obligées de se débrouiller avaient été appelées à voter elles aussi cette loi? ou tout au moins à élire l'an prochain les députés qui l'ont votée?...

E. Gd.

**Glané dans la presse...****Parallèle**

Nous empruntons à celle de nos « consœurs » qui signe Magda dans la *Solidarité* cette frappante comparaison et sa si juste conclusion:

« Voici une femme élégante. Comme ses mains couvertes de bagues sont blanches et fines! Si elle n'avait pas sur ses petits ongles bien arrondis ce vernis rouge de mauvais goût, je serais près d'admirer ces mains gracieuses comme des œuvres d'art serties de bijoux. Œuvres d'art, qui couvrent une heure de travail chaque semaine à la manucure, et pu! encore une demi-heure de travail chaque matin.

La gentille petite dame a une robe magnifique. Sur ses boucles savantes — encore un long travail d'indifférisable... qui ne se défrise qu'au bout de quatre mois — que des teintures choisies colorent selon la mode du jour, avec une science profonde des nuances, elle porte délicieusement un amour de chapeau, un « modèle » naturellement! La figure, elle, est tout un poème: les sourcils savamment épilés (quelle fatigue pour arriver à dessiner ces deux amusantes

lignes qui barrent le front!), les yeux parfaitement soulignés, aux cils artificiellement allongés et jetant une ombre parfaitement calculée, les jolies lèvres carminées en forme de cœur, les joues fraîches qu'avivent les poudres et les crèmes...

Quelle charmante figure en vérité! Tout le monde se retourne à son passage...

Qui est donc cette jeune femme qui marche si vite et porte deux paquets? Vous ne la connaissez pas? C'est Mme Germaine, la secrétaire de l'avocat B. Elle a terminé sa journée de bureau et vient de faire rapidement ses emplettes de ménagère pour courir à la maison où tant d'ouvrage l'attend. Elle doit repasser, nettoyer un habit, préparer le souper, et n'a qu'une heure à sa disposition pour tout cela, en attendant la rentrée de son mari.

Elle est bien longue, la journée de cette femme laborieuse! Théoriquement, c'est une journée qui se compose de trois huit: huit heures de bureau, huit heures de travail ménager, et huit heures de sommeil. Seulement bien souvent les huit heures dédiées aux soins du ménage sont tellement insuffisantes qu'il lui faut en emprunter quelques-unes aux huit heures de repos. Ah! son existence n'est pas facile, mais hélas! quand la nécessité l'exige, que de sacrifices ne fait-on pas... nécessité fait loi...

Des maladies coûteuses, une longue période de chômage du mari, actuellement rétribué d'une façon misérable, ont obligé Mme Germaine à accepter une modeste place dans un bureau. Elle n'a plus une minute à elle, et sa journée est entièrement dépensée dans le travail ou dans des

courses fiévreuses; mais maintenant... elle boucle à peu près son modeste budget.

Mme Germaine gagne en un mois une somme inférieure à celle qui est indispensable à la belle dame dont nous avons parlé pour une séance de l'Institut de Beauté.

Contre qui croyez-vous que sont dirigées les flèches des économistes distingués attablés au Café du Commerce? Contre la délicieuse dame parfumée et oisive, incapable de faire quoi que ce soit de ses dix jolis doigts, et dépensant follement pour ses moindres caprices un argent dont elle ne connaît pas la valeur?

Non, leur sainte colère est dirigée contre la femme qui travaille, envisage avec dignité les problèmes de l'existence, sait assumer ses responsabilités, et gagne, au prix d'efforts constants et de sacrifices quotidiens, un peu de bien-être pour elle et les siens!

Jeunes filles en uniforme

Curieux hebdomadaire romand, publié sur les organisations féminines de l'Allemagne hitlérienne un article de M. Jacques Mallet, qui, assez mal informé sur le mouvement féministe avant le III^e Reich, contient d'autre part sur les organisations actuelles de jeunes filles en Allemagne, des détails assez inquiétants quant à la façon dont est façonné l'esprit de la jeune génération féminine. Nous en reproduisons les extraits suivants:

Les *Bund Deutscher Mädchen* (B. D. M.) groupent les jeunes filles de 10 à 20 ans. Cette organisation dépend des Jeunes Hitlériennes et de son chef: Baldur von Schirach. Théoriquement,

elle n'a aucun caractère obligatoire. Pourtant le Führer « a exprimé le désir » que toutes les jeunes Allemandes soient membres des B. D. M. Pratiquement il est donc difficile de ne pas se plier à un vœu si clairement exprimé! La plus petite unité est la *Mädelschaft*; elle comprend 10 à 15 jeunes filles, placées sous la direction d'une *Führerin*. Dans tout le mouvement il y a environ deux millions de jeunes filles, dont 125.000 *Führerinnen*, formées dans des écoles spéciales. Dans les places les plus importantes aucune femme n'a plus de 25 ans. Les B. D. M. portent un uniforme: jupe noire, blouse blanche et veste brune.

Quelle est la raison d'être de cette organisation? La même que celle des Jeunes Hitlériennes. But politique en premier lieu: il s'agit d'inculquer à toutes les femmes allemandes la doctrine hitlérienne, car ce sont elles qui auront la plus grande influence sur la jeunesse. On ne peut donc pas comparer ce mouvement avec celui des Éclairées. Les jeunes filles doivent lire les brochures de propagande, qui leur expliquent le rôle de la femme dans la nouvelle Allemagne. Déjà on leur enseigne les principes compliqués du racisme et de l'hygiène de la race (*Rassenkunde* und *Rassenhygiene*)...

... Mais le sport est également à l'honneur, car le développement progressif des forces physiques de la jeune fille est la meilleure garantie pour l'avenir de la race. Le travail industriel, l'air vicié des grandes villes favorisent chez les jeunes êtres ces graves maladies qui se transmettent de génération en génération. Mais la pratique des sports, la vie en plein air redonnent au corps l'énergie nécessaire pour lutter. Chacune